



LE MOT DU PRIEUR

Après avoir exposé voici deux mois ce que sont en théorie les sacramentaux, donnons quelques exemples de ces belles prières de l'Eglise qui sont autant d'aides surnaturelles durant notre pèlerinage terrestre.

Faisons d'abord une mention spéciale de trois bénédictions liées au cycle liturgique : les cierges à la Chandeleur, les cendres au début du Carême et les rameaux au début de la Semaine Sainte.

Les cierges de la Chandeleur nous rappellent que Notre-Seigneur est, selon les paroles du vieillard Siméon, « la lumière qui éclaire les Nations ». Les oraisons et les bénédictions nous font prier ainsi : « daignez bénir ces cierges et leur donner de servir à la sanctification des hommes, à la guérison des corps et des âmes, sur la terre comme sur mer. La lumière du cierge symbolise le feu sacré de la charité, le rayonnement de la grâce, la splendeur de l'Esprit Saint et d'indéfectible lumière de la récompense du Ciel. Que ces cierges soient pieusement gardés dans chaque foyer, qu'ils soient allumés en cas de calamité ou de danger, qu'ils veillent les agonisants et les morts, rappelant l'intercession

de Notre Dame. Sainte Bernadette portait un tel cierge béni à partir de la troisième apparition de la Vierge à Massabielle. Au cours d'une extase, la flamme était juste sous sa main, mais elle n'en ressentit aucune douleur.

Les cendres n'ont qu'un rôle transitoire et ne se gardent pas. Elles nous rappellent notre condition d'hommes pécheurs, condamnés à la mort après la prévarication de nos premiers parents. Elles sont le signe de notre pénitence quadragésimale : nous en recevons sur le front comme les Anciens s'en recouvraient pour faire pénitence sous le sac et la cendre.

Les rameaux, utilisés par les habitants de Jérusalem pour acclamer Notre Seigneur, nous rappellent la gloire du Fils de Dieu et sa Royauté universelle. La liturgie demande à Notre Seigneur d'accorder sa bénédiction sur ces rameaux : « Faites que partout où ces rameaux seront portés, descende la grâce de votre bénédiction, et qu'après avoir chassé le démon et ses mensonges malfaisants, votre main protège ceux qu'elle a rachetés ». Ces rameaux sont conservés dans les maisons chrétiennes, souvent accrochés aux crucifix ou aux images religieuses qui rappellent dans les différentes pièces la présence de Dieu et les mystères du salut. Ce sont souvent les rameaux bénits de l'année précé-

dente qui sont brûlés pour la confection des cendres : une même créature nous rappelle ainsi et la gloire de Jésus-Christ et notre pauvre condition d'hommes pécheurs.

En dehors de ces bénédictions solennelles, qui se trouvent dans le Missel, le Rituel en comprend de nombreuses qui peuvent se donner n'importe quand dans l'année. Beaucoup de ces bénédictions concernent les objets du culte (stations d'un chemin de croix, ornements liturgiques, linges sacrés, cloches des églises, vases pour les saintes huiles) ou la piété des fidèles (chapelets, croix, images ou statues représentant Notre-Seigneur ou un saint, médailles diverses). Notons que plusieurs bénédictions sont accompagnées d'une imposition, c'est-à-dire d'une remise de l'objet en question selon un rite établi par l'Eglise et qui seul nous permet de bénéficier de toutes les grâces attachées à ces objets. C'est le cas notamment pour le scapulaire de Notre Dame du Mont-Carmel ou pour la médaille miraculeuse de la rue du Bac. Cette imposition ne

se reçoit qu'une fois dans sa vie, même si l'objet de la dévotion, le scapulaire par exemple, sera renouvelé autant que nécessaire.

Le Rituel comprend également des bénédictions pour les biens qui nous sont

utiles dans notre vie. Nous pouvons faire ainsi bénir notre maison, une bibliothèque, une école, du pain, du sel, un puits, un pont, un bateau, une voiture, du matériel d'alpinisme (depuis Pie XI, grand amateur de montagne), un télégraphe ou encore une imprimerie, sans oublier, à défaut de raton-laveur, de nombreux autres animaux. A noter qu'une telle bénédiction n'est pas une assurance tous risques : c'est une prière de l'Eglise pour nous permettre d'utiliser ces biens en vue de notre salut. Je pense en particulier à la bénédiction d'une voiture, dans laquelle nous rappelons que c'est en faisant monter sur son char le diacre Philippe et en écoutant sa prédication que le ministre de la reine d'Ethiopie, venu en pèlerinage à Jérusalem, se convertit et demanda le baptême : nulle mention d'un brouilleur de radar ou d'un pilote automatique.

Enfin, pour clore cette trop brève exploration du Rituel, plusieurs bénédictions concernent les personnes pour les différentes circonstances de la vie. Nous avons ainsi des bénédictions pour les enfants, pour les infirmes et les malades, pour une femme enceinte qui risque de perdre son enfant, pour une femme après l'accouchement (cérémonie des relevailles) ou encore pour les pèlerins. Si par contre nous ne bénissons pas les enfants lors de la

(suite en page 3)

Les sacramentaux

II

Catholiques traditionalistes ?



Abbé P. M. Petrucci

Traditionalistes : c'est ainsi que, souvent, on appelle les catholiques qui s'opposent aux nouveautés doctrinales imposées à l'Église, suite au dernier concile. Mais que veut dire cet adjectif ? Est-il correct d'accepter ce titre ou faut-il le rejeter comme inutile et nous dire catholiques, tout court ?

Pour répondre à cette question nous devons tout d'abord expliquer le mot « **Tradition** », puisque - dans son sens obvie - « **traditionaliste** » signifie catholique qui se réfère à la Tradition de l'Église.

La Tradition antérieure à la Révélation

Qu'est donc la Tradition ? On peut la définir comme « l'enseignement de Jésus-Christ et des apôtres, fait de vive voix et transmis par l'Église jusqu'à nous sans altération. »(1) Jésus a prêché sa doctrine, sans rien écrire de sa main. Les apôtres ont continué son enseignement et, quelques années seulement après l'Ascension de Notre-Seigneur au Ciel, ils ont écrit les Évangiles(2), comme un résumé de leur prédication.

Il en résulte que la Tradition est une source de la Révélation qui précède l'Écriture Sainte et qui en est à l'origine. Les écrivains sacrés, en effet, instruments humains, tout en étant inspirés par Dieu, puisent leurs connaissances dans ce qu'il ont recueilli eux-mêmes ou par les apôtres. Saint Luc commence ainsi son Évangile :

« Puisque beaucoup ont entrepris de composer un récit des événements qui se sont accomplis parmi nous, d'après ce que nous ont transmis ceux qui furent dès le début témoins oculaires et serviteurs de la Parole, j'ai décidé, moi aussi, après m'être informé exactement de tout depuis les origines, d'en écrire pour toi l'exposé suivi, excellent Théophile, pour que tu te rendes bien compte de la sûreté des enseignements que tu as reçus. »(3)

La Tradition est donc antérieure à la sainte Écriture et son champ est plus étendu. Après sa résurrection, Jésus restera quarante jours avec ses apôtres, pour les entretenir « du Royaume de Dieu. » (4)

La mission

Saint Jean termine son Évangile par des paroles très claires, qui nous montrent bien que les Évangiles ne sont qu'un résumé de la Révélation chrétienne :

« Il y a encore bien d'autres choses qu'a faites Jésus. Si on les mettait par écrit une à une, je pense que le monde lui-même ne suffirait pas à contenir les livres qu'on en écrirait. »(5)

La Tradition, source de la Révélation distincte de l'Écriture Sainte, mérite la même foi qu'elle. Saint Paul nous l'indique bien quand il écrit aux Thessaloniciens :

« Dès lors, frères, tenez bon, gardez fermement les traditions que vous avez apprises de nous, de vive voix ou par lettre »(6)

ou encore à Timothée :

« Ce que tu as appris de moi sur l'attestation de nombreux témoins, confie-le à des hommes sûrs, capables à leur tour d'en instruire d'autres. »(7)

Ces vérités enseignées d'abord par la prédication ont été transmises par l'Église dans les symboles de foi(8) dans les définitions des conciles, dans les actes des papes.

La Révélation nous est communiquée aussi par les écrits des premiers écrivains catholiques (les pères apostoliques et les premiers théologiens) qui se font un écho de la foi de l'Église. Elle nous est enseignée par la liturgie (la loi de la prière est la loi de la foi) ainsi que par l'art chrétien : les fresques et les graffitis qu'on retrouve dans les catacombes, par exemple, manifestent que les premiers chrétiens avaient la même foi que nous, sur la sainte Eucharistie, la prière pour les défunts, la vénération des martyrs, la primauté de Pierre, etc.

La Tradition, critère de vérité

La fidélité à l'enseignement de la Tradition a toujours été un critère de vérité, contre les erreurs et les hérésies qui ont surgi tout au long des siècles.

Origène disait déjà au IIIe siècle :

« Que les hérétiques allèguent les écritures, nous ne devons pas ajouter foi à leurs paroles, ni nous écarter de la tradition primitive de l'Église, ni croire autre chose que ce qui a été transmis par succession dans l'Église de Dieu »(9)

Le magistère de l'Église (le Pape, seul ou uni aux évêques en concile, et le magistère ordinaire universel des évêques dispersés) qui est infaillible - dans les conditions définies par l'Église(10) - est l'interprète de la Tradition. C'est lui qui nous dit ce qui fait partie du dépôt révélé et qui nous le transmet mais... il ne pourra jamais le changer car, comme le dit le concile Vatican I :

« Le Saint-Esprit n'a pas été promis aux successeurs de Pierre pour qu'ils fassent connaître sous sa révélation une nouvelle doctrine, mais pour qu'avec son assistance ils gardent saintement et exposent fidèlement la Révélation transmise par les apôtres, c'est-à-dire le dépôt de la foi. »(11)

Contre les protestants, il est très important de rappeler cette doctrine. Pour eux, seule l'Écriture Sainte compte, comme si, avant que les apôtres n'écrivissent le Nouveau Testament, il n'y avait pas de christianisme !

Ses caractéristiques font de la Tradition l'interprète de la Sainte Écriture elle-même, qui doit être lue à la lumière de l'enseignement constant de l'Église, sous peine de tomber dans des erreurs. Les protestants - qui admettent le principe du libre examen - s'égarent dans l'interprétation subjective et sont divisés aujourd'hui en des milliers de sectes.

Fils de l'hérésie protestante, dans son subjectivisme, le modernisme affirme que les vérités de foi, les dogmes, ne sont que des formules destinées à traduire le sentiment religieux qui est en nous. Puisque ce sentiment est quelque chose de changeant, qui dépend des circonstances et des époques, il est soumis à des transformations. D'où il suit que les formules qui expriment ces sentiments peuvent varier avec eux.

Ces erreurs se sont infiltrées aujourd'hui dans l'Église ; depuis le dernier concile, elle s'est comme coupée de la racine de son enseignement traditionnel sur des points bien précis tels que l'œcuménisme et la liberté religieuse.

Une nouvelle conception du magistère

Ce bouleversement s'est fait au nom d'une conception nouvelle du « magistère vivant », selon laquelle l'Église peut enseigner aujourd'hui le contraire de ce qu'elle a enseigné pendant vingt siècles d'histoire et néanmoins être en continuité avec l'enseignement antérieur... parce que les temps ont changé. Ainsi le concile Vatican II serait en continuité avec les autres(12), la nouvelle messe en continuité avec la messe traditionnelle(13)

Ce concept de magistère vivant s'inspire de la doctrine moderniste et il est contraire à la foi catholique. **Pour cela Monseigneur Lefebvre n'a pas pu l'accepter et l'a combattu de toutes ses forces.** Ce qui lui a valu la condamnation de l'Église officielle.

(suite en page 3)

Les Sacramentaux II (suite et fin)

distribution de la communion, ce n'est ni parce que nous ne les supportons pas, ni par jansénisme indéfectible, mais parce que ce n'est pas prévu dans le rite liturgique de la distribution de l'Eucharistie. Il s'agit d'un abus anti-liturgique qui s'est introduit et qui n'a rien de traditionnel. Mais en dehors de la messe, vous pouvez demander toutes les bénédictions dont vous avez besoin.

Recourons avec foi à ces bénédictions de l'Eglise, respectons les objets bénits et servons-nous en pour notre salut. Que toutes les créatures, loin de nous éloigner de Dieu, nous aident au contraire à contempler sa sagesse et sa bonté.

A tous, je vous souhaite de tout cœur de saintes et joyeuses fêtes de Pâques : que le Christ glorieux qui retournera bientôt vers son Père, nous permette de servir Dieu avec fidélité, constance et enthousiasme.

Abbé Ludovic Girod

Catholiques traditionalistes ? (suite et fin)

Dans le motu proprio *Ecclesia Dei afflicta* du 2 juillet 1988, on l'accuse d'avoir « une notion incomplète et contradictoire de la Tradition. Incomplète parce qu'elle ne tient pas suffisamment compte du caractère vivant de la Tradition. »

Tradition vivante signifie, pour le magistère post-conciliaire, qu'on peut allègrement affirmer des doctrines condamnées par le magistère précédent (la liberté religieuse, en pleine contradiction avec l'Encyclique *Quanta cura* du pape Pie IX par exemple, ou le faux œcuménisme, condamné « ante litteram » par l'encyclique *Mortalium animos* de Pie XI) et prétendre en même temps à une continuité dans la prédication de la foi.

Ceci n'est pas conforme au vrai concept de Tradition ni à la foi catholique qui n'est pas sujette aux circonstances de lieu ni de temps, mais immuable.

C'est aussi une des raisons pour lesquelles on ne peut pas prétendre lutter pour la Tradition de l'Eglise ... et se référer au motu proprio *Ecclesia Dei afflicta* comme à un texte fondateur.

La fidélité à la Tradition nous donne des critères d'action dans la crise dans l'Eglise. Chaque fois qu'on constate une contradiction du magistère actuel avec l'enseignement constant de l'Eglise, on est en droit d'affirmer qu'il ne s'agit ni d'un enseignement infaillible, ni d'un véritable magistère car il est en rupture avec la Tradition. C'est ce qui fonde la légitime résistance des catholiques à l'autorité : l'attachement non pas à des idées personnelles, mais à l'enseignement bimillénaire de l'Eglise en matière de foi que personne, pas même le Pape, ne pourra changer.

En conclusion, **on ne peut pas être catholique si on n'est pas attaché de tout son être à la Tradition de l'Eglise.** Elle exprime la foi de Notre-Seigneur et des apôtres qui ne peut pas changer. Un catholique est forcément un traditionaliste. Sinon il sépare la foi de la Tradition ce qui revient à affirmer qu'elle varie avec l'époque : c'est le fond de la théorie moderniste.

Voici pourquoi, même si le terme catholique implique déjà, de soi, une fidélité à la Tradition, il n'est pas inutile, dans la confusion actuelle, d'utiliser cet adjectif, qui traduit notre combat.

Notes : (1) Cat. St Pie X q. 235 - (2) Les évangiles ont été composés à peine quelques années après la mort de Jésus : le Père O'Callaghan a identifié en 1972 un fragment de l'Evangile de saint Marc (7 Q 5), découvert dans une grotte à Qumram et daté au plus tard de l'année 50 - (3) Lc 1, 1-2 - (4) Actes I, 1-3 - (5) Jn 21, 25 - (6) 2 Tess. 2, 15 - (7) 2 Tim. 2, 2 - (8) Les principaux sont : celui des Apôtres que nous récitons au chapelet, celui de Nicée et Constantinople qu'on récite le dimanche, celui de saint Athanase - (9) Cité par Boulanger, Le Dogme catholique, p.17 - (10) Lettre Tuas libenter à l'archevêque de Munich-Freising, 21 décembre 1863, DZ 2879 ; 3ème session, 1870 : constitution dogmatique Dei Filius sur la foi catholique, DZ 3011 - (11) 4ème session, 18 juillet 1870 : première constitution dogmatique « *Pastor aeternus* » - (12) Discours à la curie, 22 décembre 2006 - (13) Cf. *Motu proprio Summorum Pontificum*.

Journée familiale à Joinville

Dimanche 4 mai

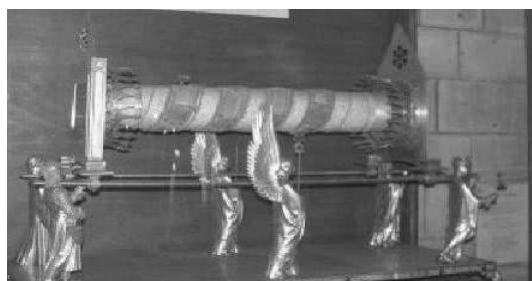
10h00 : Messe chantée

Pique-nique au couvent des
Annonciades

13h30 : Conférence spirituelle
sur saint Joseph

14h15 : Marche

(avec passage dans l'église de Joinville pour
y vénérer la ceinture de saint Joseph)



CONFÉRENCE D'ARNAUD DE LASSUS

LA FRANC-MAÇONNERIE

Mardi 15 avril à 20h30

Eglise Notre-Dame de France

Entrée libre

Carnet de Famille

Baptêmes

Oriane Pareti, le 23 février à Reims.

Guillemette Antona, le 1er mars à Reims.

Elizabeth et Marion Isnard, le 15 mars à Reims.

Mariage

Damien Thienpont et Mathilde Hannapier, le 29
mars à Tours.

Fiancailles

Sophie Aloncle et Jean-Charles Letondal, le 23
mars à Joinville.

Sépulture

Mme Christiane Fandard, le 13 mars à Joinville.

PÉLÉ



PEN^ÂTECÔTE 2008

Pèlerinage de Pentecôte 2008

De Chartres à Montmartre



Dossier d'actualité spirituelle

Association "Pèlerinages de Tradition"

73, rue Poliveau, 77127-Valry - Téléphone 03 85 43 13 40 - fax 03 85 43 15 41
pelerinages@wanadoo.fr - http://pelerinagesdetradition.com

**Samedi 10,
Dimanche 11,
Lundi 12 Mai**

Marche de préparation

Dimanche 27 avril

Rendez-vous à 12h45 à la fontaine

Saint-Marcoul à Corbeny

(Aisne, sur la N 44 entre Laon et Reims)

Marche d'une vingtaine de kilomètres

dans la forêt de Vauclair

Retour vers 18h00.

Les bienfaits du pèlerinage de Montmartre se sont révélés au cours de ces dernières années suffisamment riches et nombreux pour que nous ayons à cœur de lui conserver toute son importance et son éclat. De nombreuses raisons sont à l'origine de son

succès auprès de nos fidèles et j'en retiendrai une : notre marche vers le Sacré-Cœur est un antidote excellent à quelques-uns des défauts les plus graves de notre époque.

Chaque année, le choix de se rendre ou non au pèlerinage apparaît à nombre d'entre nous comme un excellent test, celui de savoir si l'on sait encore, pour l'amour de Notre Seigneur Jésus-Christ, s'affranchir pendant trois journées non seulement de ses affaires mais aussi et surtout de toutes les facilités offertes par la modernité. Le pèlerinage nous sort d'une atmosphère, il faut l'avouer bien amollissante, pour nous replonger dans une existence un peu virile, qui nous rappelle opportunément ces pénitences élémentaires de la vie auxquelles se trouvaient confrontées habituellement les générations qui nous ont précédés.

Notre monde est encore caractérisé par l'individualisme à outrance. La conscience de nos devoirs vis-à-vis des groupes auxquels nous appartenons s'est terriblement réduite, et chacun est tenté de cheminer comme si les autres n'existaient pas à ses côtés. Par sa constitution en chapitres, le pèlerinage demande aux pèlerins de devoir réellement vivre en petites communautés où il est nécessaire de se préoccuper des autres. Porter les bannières ou le mégaphone, renforcer de sa voix la prière ou le chant, assurer les méditations, soutenir ceux qui commencent à claudiquer, autant d'occasions qui nous sont données de « porter les fardeaux les uns des autres ».

Le pèlerinage est aussi – c'est sans doute l'une des remarques les plus fréquentes – un moment revigorant pour tous ceux qui, éparpillés sur le territoire, se sentent bien seuls dans la Tradition. Une fois par an, ils touchent vraiment du doigt la vigueur de celle-ci : le chapitre Enfants qui n'a cessé de croître, même les années où le nombre des adultes participants diminuait, montre en particulier notre espérance de voir la foi se transmettre malgré tout d'une génération à la suivante. C'est pour ces catholiques esseulés, qui peuvent passer des journées ou des semaines entières sans rencontrer une seule âme partageant leurs convictions et leurs aspirations, l'occasion de s'en rendre compte.

Monseigneur Lefebvre insistait également sur l'importance pour les fidèles du témoignage public de leur foi en cette occasion. Parce que la royauté de Notre Seigneur Jésus-Christ sur les nations est refusée, parce que les sociétés ont expulsé Dieu de la vie publique, il est nécessaire de rappeler ses droits par la proclamation que nous en faisons. Rien de tel pour ranimer dans les cœurs la volonté d'œuvrer à cette grande œuvre de restauration catholique que nous devons poursuivre coûte que coûte.

La somme des prières et des sacrifices offerts à Dieu, l'offrande de ces trois journées de marche, l'acceptation des petites difficultés de la vie en commun ou de l'austérité requise, les âmes qui se confessent, qui prient, qui communient, tout cela est un trésor inestimable que la Tradition est heureuse de présenter à Dieu chaque année (...)

Abbé Régis de Cacqueray-Valménier †, Supérieur du District de France

AU FIL DU TEMPS ...

Samedi 23 et dimanche 24 février : les scouts marins sont de sortie dans l'Aisne. Ils découvrent la belle forêt domaniale de Vauclair qui sert d'écrin de verdure aux imposantes ruines d'une abbaye cistercienne. La forêt recouvre également le plateau de Californie qui fut un terrain âprement disputé durant la première guerre mondiale. Les galeries de tranchées et les trous d'obus donnent encore un aspect très particulier aux sous-bois. Les scouts bivouaquent sur un terrain municipal en bordure de forêt mis à leur disposition par la mairie de Pontavert.

Du 26 au 29 février, les Abbé Castel et Girod se sont rendus à Flavigny pour une session de théologie sur le thème de la messe et de l'eucharistie. Ce furent des journées intensives de cours qui nous permirent de renouer avec nos études du séminaire, avec en plus le recul du ministère. De quoi nous encourager à poursuivre nos études personnelles durant l'année. Mgr Fellay honora la session de sa présence et nous donna une conférence.

Samedi 1er mars : réunion des louveteaux au Prieuré. L'arrivée de deux nouveaux permet de constituer une deuxième sizaine, ce qui entraînera une plus grande émulation. Les plus anciens doivent aider les plus jeunes à répondre à un questionnaire et leur montrer les techniques de base du scoutisme.

Dimanche 2 mars : assemblée générale extraordinaire de l'Association Saint-Bernard de Troyes. Il s'agit de présenter aux fidèles le résultat des recherches entreprises à ce jour pour l'achat d'une nouvelle chapelle. Plusieurs lieux ont été visités dans l'agglomération troyenne, mais aucun n'est satisfaisant, soit pour des raisons de coûts trop élevés, soit pour des questions d'urbanisme. Il faut continuer les recherches sans nous décourager et implorer Notre-Dame de la Sainte Espérance. Le Prieuré a ouvert un compte spécial pour ce projet qu'il est toujours possible d'alimenter. Il se monte à plus de 3 500 euros actuellement.

Samedi 8 mars : récollection de carême au Prieuré sur le thème du prochain pèlerinage de Chartres, avec cette fois-ci des conférences données pour les enfants pendant les conférences des adultes. Notre souhait : que les participants au pèlerinage dépassent en nombre les courageux fidèles présents à la récollection, sinon, une simple voiture familiale suffira pour le transport !

Dimanche 9 mars : les fidèles de Charleville suivent à leur tour une petite récollection dans l'après-midi pour se préparer aux grands mystères célébrés durant la Semaine Sainte.

Samedi 15 mars : grand ménage à l'Eglise, au cours duquel notamment le beau chemin de croix retrouva toutes ses couleurs grâce à un énergique nettoyage.

Dimanche 30 mars : les fidèles de la chapelle Saint-Walfroy organisent un vin d'honneur pour faire leurs adieux à M. Jacques Gardan qui déménage pour s'installer dans le midi de la France. C'est l'occasion de le remercier de son dévouement au service de la chapelle et lui souhaiter tout le meilleur.

ACTIVITÉS PAROISSIALES

Croisade du Rosaire :

Intention du mois : Pour le pape et les évêques.

Catéchisme :

PRUNAY : Abbé Girod

Enfants (de 5 à 14 ans) : le mercredi 9 et 23 de 14h30 à 16h30.

REIMS : Abbé Girod

Adolescents (de 14 à 18 ans) : les mercredis de 18h30 à 19h30 en période scolaire .

Adultes : le mardi à 20h30 à Reims

mardi 8 : le respect de la réputation

mardi 15 : Conférence de M. Arnaud de Lassus

mardi 22 : le respect de la vie

mardi 15 : la morale conjugale I

CHARLEVILLE : Abbé Castel

TROYES : Abbé Girod

dimanche 13 de 16h30 à 17h30

Cercle de la Tradition :

CHARLEVILLE : Abbé Castel

samedi 5 à 19h00

La Résurrection de Notre Seigneur Jésus-Christ

selon saint Thomas d'Acquin

TROYES : Abbé Castel

dimanche 20 après la Messe

Croisade Eucharistique :

Intention du mois : Pour réparer les outrages à Jésus dans l'Eucharistie.

PRUNAY (Filles) : Abbé Gérard

Samedi 26 de 9h00 à 12h00 au prieuré.

Louveteaux (Meute Bx Charles de Foucauld) :

PRUNAY : Abbé Girod

Mini-camp de Pâques du 4 au 6 avril à Hannogne-Saint-Martin. Rendez-vous au prieuré le 4 avril à 17h45

Quelques dates importantes pour les mois à venir

Dimanche 20 avril : Cérémonie des Communions Solennelles (retraite préparatoire du 16 au 19 avril).

Dimanche 27 avril : Marche de préparation au pèlerinage de Pentecôte.

Dimanche 4 mai : Journée familiale à Joinville avec pèlerinage à la ceinture de saint Joseph.

Dimanche 25 mai (Fête-Dieu) : Cérémonie des premières communions.

Dimanche 8 juin : Kermesse du prieuré.